



CD de MURET le 27 mars 2019

Isolement : **complet**

QD : **complet**

D1 : **complet**

SMPR : **complet**

Zone Ateliers : **recherche candidats**



**Depuis plusieurs années nous alertons nos dirigeants sur les affectations au CD de Muret..**

**Le résultat est là... multiples agressions (sur personnels et entre détenus), pourcentage d'arrivants à caractères psy au dessus de la moyenne nationale, etc..**

Alors que notre établissement avait pour vocation la réinsertion par le travail nous constatons qu'au fur et à mesure des années il devient une zone de violence, de trafic et regorge de drogués psychiatriquement instables...

**Notre détention va bientôt devenir un immense U-D-V (unité pour détenu violent) et comme notre zone ateliers va périlcliter nous pourrons y construire un immense U-H-S-A.**

Il est grand temps de remettre de l'ordre afin de préserver notre outil de travail et continuer cette réinsertion par l'autonomie et le travail qui était l'emblème du CD de Muret.

Une nouvelle fois, **FO Muret** demande qu'une attention particulière soit donnée aux affectations sur notre établissement comme c'était engagé le DAP lors de sa visite...

Le sous-effectif croissant, les heures supplémentaires à foison ne font qu'aggraver la situation dans laquelle se trouvent les personnels du CD de Muret actuellement.

Notre isolement n'est pas approprié pour recevoir autant de détenus particulièrement vindicatifs et la zone où il est situé devient inadapté pour une bonne gestion.

Le QD malgré qu'il soit complet régulièrement subit la légèreté du médicale qui sous prétexte que les détenus sont psy ne peuvent y rester ...résultat ils se retrouvent au D1 avec des heures de sorties leur permettant de se promener dans toute la détention ..

Dans ce contexte, **FO Muret** demande le transfert immédiat des détenus isolés dont une gestion particulière doit être faite par les personnels due à leur agressivité..

**FO Muret** demande également le transfert du détenu situé au D1 qui a dernièrement agressé nos collègues et proféré des menaces envers tous les personnels travaillant sur le secteur ou il était hébergé.

La gestion libre des détenus à Muret va bientôt contraindre les personnels à se retrancher dans leur bureau afin d'éviter de croiser certains détenus ... et cela, juste pour ne pas provoquer de sur incidents qui leurs seraient reprochés ensuite par notre Administration..

**FO Muret** demande donc que nos chers décideurs en matière d'affectations deviennent professionnels en écoutant les personnels se trouvant en contact direct avec cette population pénale violente et psychiatrique.

**FO Muret** demande que soit respecté l'organigramme et que les postes vacants soient comblés

**FO Muret** demande qu'une étude sur la gestion autonome de certains détenus soit mise en place rapidement ainsi que sur le nombre croissant des détenus psychiatrique et/ou violent au sein de notre établissement.

**Le CD de Muret est un établissement pour peine.**

**Sa vocation initiale est la réinsertion par l'autonomie et le travail.**

**Il est hors de question de laisser notre établissement devenir un Asile psychiatrique d'un côté et une cité « de non droit » de l'autre..**

**N'oubliez pas que nous sommes surveillants pénitentiaires en catégorie C et non des infirmiers psychiatriques en catégorie B ... rappelez-vous cette fameuse catégorie que vous refusez de donner à vos personnels..**

Pour Force Ouvrière CD de Muret  
Jean-Jacques VIAUD



**Et après vous vous étonnez d'avoir personne au concours de surveillant.....**